



Accompagnement en cas de problématique de santé spécifique 3/3

En coordination avec la DGRH, Unisanté peut accompagner vos collaborateurs · trices présentant une atteinte à la santé.

Public cible : CorSST / Cadres / RH

Aptitude

Vous souhaitez savoir si le contexte de santé spécifique d'un · e collaborateur · trice impose des limites ou des mesures de précaution dans son activité professionnelle afin de protéger sa santé et sa sécurité ?

À la demande de l'employeur, Unisanté peut apprécier l'aptitude* au poste de travail ou à certaines activités spécifiques.

Exemples :

- Aptitude au port d'arme.
- Travail en hauteur.
- Travail avec machines dangereuses.
- Travail isolé.

Comment bénéficier de la prestation

Remplissez le formulaire de contact en ligne :
www.unisante.ch/acv
ou appelez le
021 314 44 95

ÇA VAUD LA PEINE !

*Aptitude : appréciation médicale attestant de la capacité d'une personne à effectuer une tâche ou une activité avec un risque acceptable pour sa santé et celle d'autrui.